

Audition de la CNE2

par

le Comité Local d'Information et de Suivi du Laboratoire de Bure

Présentation du Rapport n° 14

Salle des fêtes de Bure, 29 Octobre 2020



Avant propos

■ La crise sanitaire actuelle aura des conséquences à court et moyen terme sur les calendriers d'activité des acteurs de la Loi. Ce sujet a fait l'objet d'une saisine de la CNE par l'OPECST et figurera dans notre prochain rapport.



Impacts de la PPE et cycle du combustible



Impacts de la PPE et cycle du combustible

Plusieurs dispositions de la PPE **modifient profondément** l'aval du cycle du combustible, le cycle des matières et les études et recherches qui s'y rattachent.

- L'arrêt du programme Astrid et le report à la fin du siècle du déploiement d'un parc de RNR (conséquences très importantes sur les études et recherches sur la séparation et la transmutation);
- La diminution de la part de l'électricité nucléaire prévue par la PPE entraînera la fermeture de 12 parmi les 24 réacteurs de 900 MWe, qui sont les seuls autorisés aujourd'hui à utiliser du combustible MOX. EDF envisage donc de qualifier l'utilisation du MOX dans les réacteurs de 1300 MWe.
- Pour limiter l'accumulation de combustibles usés contenant du plutonium, la PPE prévoit que des études seront conduites en vue du déploiement du multi-recyclage du plutonium en réacteur à eau pressurisée à l'horizon 2040



Analyse de la Commission

- La Commission considère que le programme proposé par le CEA est trop modeste pour répondre aux défis scientifiques et technologiques liés à la séparation / transmutation, attirer de nouveaux talents et transmettre les compétences à la prochaine génération.
- La Commission recommande de ne pas sous-estimer le travail nécessaire à l'adaptation des réacteurs de 1300 MWe au moxage et le temps nécessaire à l'obtention des autorisations requises.
- La Commission observe que la stratégie de multi-recyclage en REP repose sur le **déploiement** non décidé à ce jour de réacteurs **EPR-2**.
- La Commission considère que les programmes et les calendriers qui lui ont été présentés en sont encore au stade d'ébauches et demande que des éléments plus précis.



Assainissement-démantèlement et gestion des déchets TFA



Assainissement-démantèlement et gestion des déchets TFA

- La Commission exprime sa préoccupation devant le report ou l'allongement continu de la durée des opérations de démantèlement et l'incidence inévitable sur les coûts de maintien en sûreté des installations.
- Le démantèlement générera la majorité des déchets TFA à stocker. La Commission recommande que la chronique prévisionnelle de production des TFA soit mise à jour pour prendre en compte le calendrier d'arrêt des réacteurs REP envisagé par la PPE.
- La Commission encourage la poursuite des travaux visant l'extension des capacités de stockage des déchets TFA, la réduction de leur volume et leur décontamination en vue d'un recyclage éventuel.



La gestion des déchets FAVL



La gestion des déchets FAVL

- Au plan international, le stockage à une profondeur adaptée (hors de la biosphère accessible) est privilégié car il procure un plus haut degré de confinement et d'isolement que les stockages en surface.
- La Commission souligne l'urgence de la mise en place d'une gestion adéquate des FAVL en France.
- La Commission recommande d'établir au plus vite les volumes prévisionnels des différentes familles de FAVL et de les caractériser.
- La Commission rappelle le besoin d'identifier des sites dédiés aux différentes familles de FAVL. Elle encourage l'Andra à poursuivre les études nécessaires et recommande aux acteurs institutionnels concernés de mettre en place la concertation indispensable pour aboutir à des décisions.



Le projet Cigéo



Cigéo: grands jalons 2020

- L'Andra a annoncé le dépôt, au printemps 2020, du dossier en vue de l'instruction de la déclaration d'utilité publique de Cigéo (DUP).
- Au 15 mars 2020, le calendrier général du projet prévoyait un dépôt du dossier de demande d'autorisation de création (DAC) fin 2020.
- Depuis plusieurs années, la date de dépôt du dossier de DAC est régulièrement repoussée et la Commission s'interroge sur la maîtrise du calendrier par les différents acteurs du projet.
- Or, la Commission considère que le projet a atteint un niveau de maturité scientifique et technique suffisant pour permettre le dépôt d'une DAC.



Cigéo: gouvernance

- La Commission prend acte de la création d'une Commission d'orientations du 5^{ème} PNGMDR qui abordera la question de la gouvernance du projet Cigéo.
- L'Andra est le maître d'ouvrage du projet Cigéo. La Commission souligne la nécessité de la mise en place d'un niveau de gouvernance adapté au pilotage opérationnel de Cigéo, sous l'autorité de l'Andra, afin que les décisions courantes nécessaires à la conduite du projet puissent être instruites sans retard.
- La Commission pourra évaluer notamment les études et recherches sur l'estimation des coûts du stockage ainsi que celles qui seraient consacrées à des solutions alternatives au stockage géologique des déchets HAVL et MAVL.



Cigéo: maîtrise de la configuration

La Commission recommande à l'Andra de définir, avant le dépôt de la DAC, une configuration de référence, fondée sur les connaissances scientifiques et les capacités technologiques du moment, en cohérence avec l'inventaire de référence des déchets.

Elle recommande que l'Andra se dote simultanément d'une procédure formalisée de gestion de la configuration de Cigéo au cours du temps afin d'éviter qu'une quelconque modification puisse affecter la sûreté du stockage.



Cigéo: points scientifiques et techniques

- A la demande de l'OPECST, la Commission a analysé les conclusions du groupe de revue internationale sur le stockage des déchets bitumés MAVL. Elle préconise de mettre en œuvre les recommandations du groupe de revue sans tarder, pour que les résultats des travaux proposés puissent contribuer à l'instruction de la DAC.
- La Commission suivra avec vigilance l'avancement des travaux visant à démontrer, avant la fin de l'instruction de la DAC, la faisabilité du creusement de galeries de grand diamètre (12 m), des alvéoles HAVL étendus à 150 m de long, ou encore de la réalisation des scellements surface-fond.



Panorama international

Entreposage de longue durée



Panorama international

Entreposage de longue durée

- Dans la plupart des pays, l'allongement des délais pour mettre en place le stockage du combustible usé et des déchets de haute et moyenne activité à vie longue entraîne l'allongement des durées d'entreposage, parfois bien au-delà du siècle.
- La Commission rappelle que l'entreposage de longue durée tient de l'attentisme et qu'une politique volontariste de développement d'une solution pérenne de stockage doit toujours être développée.